



« BONDOUFLE AMICAL CLUB » Section Football Carolle BOSSON Présidente 06.80.73.36.47

## AUX LICENCIES ou PARENTS POUR LES MINEURS

Bondoufle, le 29 mars 2016

Objet : convocation à l'assemblée générale annuelle du BAC Football

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle du BAC Football, qui se tiendra le vendredi 28 mai 2016 à 19h30, au club house au stade Henri Marcille à BONDOUFLE.

Les points suivants seront à l'ordre du jour de cette réunion :

- Le mot de la Présidente Mme Carolle BOSSON;
- Election du bureau de séance : un président, un secrétaire, un trésorier ;
- Le rapport moral par la Présidente Mme Carolle BOSSON ;
- L'approbation du rapport moral ;
- Le rapport financier par la Trésorière Mme Karine LE ROUX ;
- L'approbation du rapport financier ;
- Les résultats sportifs par section ;
- Les projets 2016 2017 ;
- La démission du bureau sortant ;
- Les nouvelles candidatures pour le bureau (faire acte de candidature auprès de Mr BOSSON Carolle, présidente, par mail : <a href="mailto:bacfootsecretariat@gmail.com">bacfootsecretariat@gmail.com</a> ou <a href="mailto:bacfootsecretariat@gmailto:b
- Questions diverses.

Dans le cas où le nombre de présents et représentés ne nous permettrait pas de voter dans les conditions requises, il est d'ores et déjà décidé qu'une assemblée générale extraordinaire se tiendra immédiatement après avoir constaté

l'insuffisance du quorum en lieu et place de l'assemblée générale, objet de la présente convocation, et statuera sur le même ordre du jour, la convocation valant aussi pour cette assemblée extraordinaire.

D'autre part, il vous est possible de poser des questions à l'assemblée, par écrit ou par mail (<u>bacfootsecretariat@gmail.com</u> ou <u>bacfootpresident@gmail.com</u>) avant l'assemblée générale. Des réponses y seront apportées au cours de la réunion.

Enfin, si vous ne pouvez pas répondre à cette convocation, vous pouvez vous faire représenter par un autre licencié ou par votre conjoint, grâce à un pouvoir joint (2 pouvoirs possibles par mandataire).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Carolle BOSSON Présidente





« BONDOUFLE AMICALE CLUB » Section Football Carolle BOSSON Présidente 06.80.73.36.47

## **POUVOIR**

Je, soussigné M. / Mme
Demeurant
Donne pouvoir à M. / Mme
Pour me représenter à l'assemblée générale du 28 mai 2016
Qui se tiendra au club house du stade Henri Marcille à BONDOUFLE.
Signer la feuille de présence, participer à tous votes des résolutions proposées et, en général,
faire le nécessaire (avec possibilité de transmettre ce pouvoir à une autre personne). Ce
pouvoir est aussi valable pour la seconde assemblée générale qui serait convoqué au titre du
2 <sup>ème</sup> alinéa de l'article 25-1 de la loi 65-557. Cette seconde assemblée ne devant porter que sur
les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Fait à Le

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »